

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 999

AMENDEMENT

présenté par
M. Turquois

ARTICLE 39 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement se justifiant par son dispositif.